

Chers parents et chers élèves,

Nous terminons une année riche en voyages (Londres, Verdun, Vallon Pont d'Arc...), cultivée côté jardin par Mme Caron et M. Nejjari et côté scène par Mmes Damont et Odin ; une année scolaire réussie grâce à l'équipe enseignante dans tout son ensemble, que nous tenons à féliciter pour l'excellente prise en charge éducative de nos élèves.

Par ailleurs, nous voulons remercier les parents de l'Apel pour la réussite de la fête de Saint Jean ainsi que les élèves pour la qualité des spectacles de l'école et du collège.

Du nouveau dans l'équipe...

Nous souhaitons à Mr François Juthier une longue et sportive retraite.

Nous accueillerons à la rentrée trois nouveaux enseignants dans les matières suivantes : arts plastiques (recrutement en cours), M. Sauzéa (EPS) et Mme Frecenon (SVT).

Nous souhaitons aussi à M. Nejjari, Mme Bianchi et Mme Julia (avs) une bonne continuation.

Quelques nouveautés pédagogiques...

- **L'ATP (séance d'aide aux devoirs)** sera déplacée en dernière heure tous les jours (excepté une fois par semaine pour permettre des temps éducatifs du type association sportive, culture chrétienne, et autres projets le cas échéant).
- Les élèves de 6^{ème} n'auront pas de cours le mercredi matin (pas de changement pour les autres niveaux).
- L'enseignement du latin évolue vers un module semestriel de découverte de la culture latine de la 5^{ème} à la 3^{ème} : Latin et Antiquités, Latin et Moyen-âge, etc...Ce module est obligatoire et est rattaché à l'enseignement du français suite à la réforme du collège.

et quelques travaux...

- Les sanitaires seront rénovés pendant les vacances.
Un espace libéré permettra de rapprocher les vestiaires d'EPS du côté du collège.
- La classe « Champagnat » sera équipée et insonorisée pour y accueillir une classe.
- Deux vidéo-projecteurs seront installés, ainsi toutes les classes en seront équipées.

Enfin, un conseil d'établissement sera programmé en début et fin d'année pour affiner les besoins des uns et des autres.

Vous remerciant pour votre confiance et dans l'intérêt de la communauté éducative de Saint Jean tout entière à l'écoute de chaque élève, nous vous exprimons nos cordiales salutations.

M. Meunier, Chef d'Etablissement.

CIRCULAIRE DE RENTREE 2018-2019

DATE DE RENTREE DES ELEVES :

- ▶ **Lundi 3 septembre 2018 à 8 h 30** : rentrée des élèves de **6es**.
- ▶ **Mardi 4 septembre à 2018 8 h 30** : rentrée des élèves de **5es - 4es - 3es**. (Les 6èmes reviennent aussi !)

Le jour de la rentrée, chaque élève devra remettre au professeur principal de sa classe :

- **3 enveloppes timbrées** libellées à l'adresse du représentant légal pour l'envoi des bulletins de notes. En cas de séparation des parents, le cas échéant, merci de nous fournir 2 « jeux » d'enveloppes timbrées.
- **2 photos d'identité récentes** avec nom et prénom au verso.
- **l'attestation d'assurance scolaire**.
- **le matériel scolaire à apporter en deux fois si le cartable est trop lourd**.
- **La fiche « élève et informations médicales » ci-jointe**.

STAGE des élèves de 3èmes : du lundi 4 au vendredi 8 février 2019

HORAIRES :

Le collège ouvre à 8 h le matin et ferme à 17 h le soir. La sonnerie pour se mettre en rang est à 8 h 25 le matin et à 13 h 20 l'après-midi. Les élèves doivent arriver au plus tard à 8 h 25 et à 13 h 15 l'après-midi s'ils sont externes.

ACCES au collège :

Tous les élèves doivent entrer et sortir par le portail de la rue de la Maladière.

Les élèves doivent obligatoirement rentrer dans le collège dès la sortie du car.

Il est interdit de rester à l'extérieur.

Le stationnement des 2 roues est à côté du gymnase (rue de la Maladière).

L'établissement décline toutes responsabilités sur les engins (en termes de vol ou de dégradation).

Le portail « côté église » est réservé pour l'accès au secrétariat, aux visites d'enseignants et pour récupérer les enfants lors de situations particulières (maladie, soin,...)

ABSENCES : Nouveau : il faut prévenir avant 8h30 au lieu de 9h.

Elles doivent être signalées à la « Vie scolaire » au début de chaque demi-journée, **avant 8H30** le matin (**pas de décomptage du repas après 8h30**) et avant 13 h 30 l'après-midi au **07 83 68 34 50 par SMS**.

Les demi-pensionnaires ne sont pas autorisés à sortir de l'établissement entre 8 h 25 et 17 h (jusqu'à la montée dans le car). Chaque absence doit être justifiée sur le carnet de correspondance. En cas d'absence d'un professeur ou de dispense d'éducation physique, les élèves sont accueillis en salle d'étude ou au CDI. L'élève absent est responsable de rattraper ses cours. Il pourra photocopier les cours manquants à son retour. En cas d'absence prolongée, les cours seront photocopiés sous couvert du délégué de classe et mis à disposition en fin de journée au secrétariat.

APEL : Association des parents d'élèves : apelsaintjeanpelussin@gmail.com

Rendez-vous de la prochaine assemblée générale : **le vendredi 14 septembre 2018 à 19 h 30** .

Sauf avis contraire de votre part, signifié par écrit avant le 1^{er} septembre 2018, la cotisation annuelle de l'APEL par famille sera notifiée sur votre facture. (Environ 23€)

FOURNITURES SCOLAIRES : La liste est à consulter sur www.scoleo.fr : « Je suis une famille » - « Opération Fournitures Scolaires ». Retrouvez-la aussi sur notre site. : onglet « Circulaires »

VACANCES SCOLAIRES 2018/2019 :

Vacances de Toussaint : du vendredi 19 octobre après la classe au lundi 5 novembre au matin

Vacances de Noël : du vendredi 21 décembre après la classe au lundi 7 janvier 2019 au matin

Vacances d'hiver : du vendredi 15 février après la classe au lundi 4 mars au matin

Vacances de Printemps : du vendredi 12 avril après la classe au lundi 29 avril au matin

Pont de l'Ascension : du mardi 28 mai après la classe au lundi 3 juin au matin

Pentecôte : du vendredi 7 juin après la classe au mardi 11 juin au matin

Été : à partir du vendredi 21 juin après la classe. (à confirmer)

TRANSPORTS SCOLAIRES : S'inscrire via le site de votre conseil Départemental.

REGLEMENT :

Nous vous rappelons l'interdiction d'utilisation du téléphone portable dans l'enceinte du collège (motif d'exclusion). La possession du téléphone sur tous les types de temps scolaires est déconseillée à cause des risques de dégradations ou de vols qui seront à votre charge le cas échéant. De même, nous insistons sur le fait de ne pas diffuser sur le net des images ou des films pris pendant le temps scolaire. Nous demandons en tout état de cause de veiller au respect du droit à l'image afin d'anticiper les phénomènes de cyber-harcèlement.

Le niveau des sanctions est revisité : une heure de retenue sera donnée au seuil de 3 remarques.

RESTAURATION :

Pour les demi-pensionnaires : les repas seront facturés en septembre (payable en 10 fois) pour la totalité de l'année scolaire, déduction faite des vacances, jours fériés. Les autres absences seront comptabilisées en fin d'année scolaire et portées en avoir sur votre compte.

Les élèves externes achètent leur repas au secrétariat au fur et à mesure de leurs besoins.

Le régime est choisi pour l'année. Les familles doivent nous informer du changement de régime par écrit (déménagement, changement de situation familiale).

SECRETARIAT :

Horaires d'ouverture : du lundi au vendredi : de 8 h à 12 h

Afin que nos fichiers soient actualisés, il est **indispensable** de nous informer des changements : situation familiale, adresse, téléphone, mail, etc...

Tout au long de l'année, les différentes informations sont communiquées à **travers le carnet de correspondance** qui doit être signé. **Le secrétariat est fermé du 13 juillet au 26 août 2018 inclus.** Les familles pourront anticiper l'achat des repas à partir du 27 août.

ASSURANCE : Tout élève doit être couvert par une **assurance scolaire «Responsabilité Civile et individuel accidents»**. Vous devez nous faire parvenir une attestation d'assurance **le jour de la rentrée.**
A noter : Nous ne proposons pas la Mutuelle ST CHRISTOPHE.

MANUELS SCOLAIRES : Les livres sont mis gratuitement à disposition. Ils doivent être couverts avec du papier plastifié et traités avec soin. Ils seront rendus à la fin de l'année. **Tout livre abîmé est refacturé.**

FICHE ELEVE ET INFORMATIONS MEDICALES 2018-2019

NOM de l'élève Prénom Classe

Adresse

N° téléphone du domicile

N° Sécurité Sociale de l'assuré

Choix du régime de cantine : demi-pensionnaire : 4 jours 5 jours externe

Ligne de bus :

Autorisation du droit à l'image : OUI NON

Non de votre assureur

Il est impératif de pouvoir joindre les parents ou la personne responsable de 8h à 17h.

Téléphone portable du père du travail horaires

Téléphone portable de la mère du travail horaires

Autres numéros de téléphone à appeler en cas d'impossibilité de vous joindre à ceux mentionnés ci-dessus

Qui N° téléphone

Qui N° téléphone

NOM du médecin traitant Commune Tél.

Hôpital ou clinique où l'enfant doit être transporté si possible Ville

PAI : OUI NONPAP : OUI NONPPS : OUI NONL'enfant présente-t-il des allergies ? OUI NON

Si oui, lesquelles ?

Carnet de santé : S'il y a un changement, un nouveau soin, une nouvelle vaccination, il est obligatoire de nous en informer en faisant parvenir au secrétariat les nouvelles pages photocopiées afin de réactualiser le dossier médical.**AUTORISATION PARENTALE**

Je soussigné(e) NOM, Prénom

Responsable légal de l'élève : NOM, Prénom Classe

Autorise les membres de l'équipe éducative du groupe scolaire St Jean à faire donner tous les soins, ou à faire pratiquer toute intervention chirurgicale urgente à mon enfant, **en cas de nécessité constatée par un médecin.**

A le

Signature du responsable légal (mère),
Précédée de la mention « lu et approuvé »Signature du responsable légal (père)
Précédée de la mention « lu et approuvé ».